

Lettre ouverte à M. Emmanuel MACRON :

« Oui, M Macron, Ecoutez FAYROUZ ! Elle vous dira ce qu'est vraiment le Liban ! Mais de grâce, M le Président, ne soyez pas contaminé par nos politiciens ! »

Paris le 29 août 2020

Par Carol SABA, Avocat franco-libanais au Barreau de Paris et de Beyrouth, Vice-président de la Commission internationale « Paris-Beyrouth » de l'Ordre des Avocats de Paris, Responsable de la Communication de l'Assemblée des Evêques Orthodoxes de France, écrivain et chroniqueur (Il s'exprime ici en son nom personnel)

ANNEXE 3

Quelles sont les leçons à tirer et où sont les raisons d'espérer ?

Le premier enseignement de fond est que l'expérience MATRICIELLE DE FAKHREDINE, mais aussi depuis, de toute la gestation nationale jusqu'à l'indépendance, est que l'unité nationale n'est pas donnée, qu'elle est toujours en gestation, qu'elle peut être immunisée et faire des rechutes, qu'elle a besoin de politiques « nationales » intègres qui favorisent sa consolidation. Cette expérience a prouvé dans le passé qu'elle peut faire émerger une valeur nationale qui peut transcender les divisions communautaires et les rendre non pas un vecteur de division, mais un vecteur d'intégration et d'unité.

Le deuxième enseignement de fond est que « l'accord-concordance » des libanais quand il est bien préparé, travaillé et soigné, permet de saisir les opportunités régionales et internationales en faveur du Liban. Ainsi, quand une fenêtre de tir, régionale et internationale, favorable au Liban se présente, les libanais peuvent alors la saisir et forcer la solution en leur faveur, l'ayant bien préparée par leur rapprochement de fond. Ce fut le cas avec FAKHREDINE, mais aussi avec l'indépendance en 1943.

Le troisième enseignement est que l'exacerbation du confessionnalisme politique, surjoué par les libanais, a été destructeur pour tout le monde et qu'il a constitué une descente aux enfers non seulement pour le système politique libanais dans son ensemble mais aussi pour les communautés pilotes qui l'ont instrumentalisé et l'ont utilisé à outrance. Elles se sont toutes déchirées en interne avant de se déchirer avec les autres. La seule issue réside aujourd'hui dans un Etat civil appliquant une laïcité intégrale, qui sépare la religion de la politique sans la séparer de la société.

Le quatrième enseignement est que le rôle chrétien après l'indépendance –sauf l'expérience CHEHABISTE avortée- n'a pas été un rôle unificateur propice à la consolidation de l'unité nationale qui était en gestation, et ce en mettant en œuvre les politiques de réforme in crescendo qui permettaient d'immuniser le Liban. Bien au contraire, le rôle chrétien a développé un paradigme, le « maronitisme politique », qui a empêché l'Etat de droit et l'évolution vers l'Etat civil vraiment laïc. La mainmise sur l'Etat, sans souci d'équilibre, de partenariat avec le partenaire musulman (à un moment où c'était encore possible), de justice sociale, tout cela a empêché le véritable partenariat national. Ce paradigme de mainmise a été repris dans l'autre sens par les musulmans après TAEF. Les choses se sont inversées depuis TAEF dans l'autre sens, puisque ce sont les chrétiens qui se plaignent aujourd'hui d'une absence de participation et de partenariat.

Le cinquième enseignement est que les divisions interchrétiennes et les luttes intestinales depuis l'opposition acerbe entre les Maisons « EDDE » (de l'ancien président de la

République libanaise en 1936, EMILE EDDE, qui était très proche de la France et voulait maintenir le mandat et un traité avec la France) et « KHOURY » (de BECHARA EL KHOURY, le 1^{er} président de la République libanaise, indépendante, qui était favorable à l'indépendance) avec deux visions différentes, a été un facteur aussi de destruction du Liban. L'unité interchrétienne sur une base solide d'unité dans la diversité, et non pas sur la préservation des intérêts partisans est un préalable nécessaire pour toute réunification du Liban.

Le sixième enseignement est que les difficultés régionales et internationales ont toujours pesées sur le Liban qui, d'évidence, a un positionnement géopolitique propice à l'interaction avec les conflits et, qu'il ne faut, de ce fait, ni nier cette interaction ni la géopolitique libanaise, et faire comme si elle n'existait pas, ni travailler contre elle, mais travailler pour mitiger ses effets néfastes sur le Liban dans son ensemble. D'évidence, les libanais peuvent s'immuniser contre les effets néfastes des conflits régionaux dans la mesure où ils immunisent leur unité nationale. Le régional ou l'international ne fait incursion dans le local que dans la mesure où le local national est divisé et donc propice aux intérêts étrangers. C'est ainsi qu'il a été reproché aux musulmans libanais d'avoir ouverts la voie à l'instrumentalisation de leurs justes revendications de participation au pouvoir libanais avant TAEF, par les forces palestiniennes qui se sont installées progressivement au Liban et ont pris in fine, en otage aussi bien les musulmans que les chrétiens.

Le septième enseignement est que les deux piliers, interne (immuniser la communauté nationale en priorité sur les communautés confessionnelles par des réformes qui aboutissent à plus de justice sociale, de modernité politique et d'intégration) et externe (neutralité positive et solidaire avec le monde arabe) du CHEHABISME restent pleinement d'actualité. Et que la seule solution réside dans la mise en place d'un Etat civil laïc qui rééquilibre les relations entre la « valeur nationale » et la « valeur communautaire ».

L'idée n'est pas de supprimer la valeur confessionnelle mais de la soumettre aux considérations de la valeur nationale. Défendre aussi bien les droits des personnes mais aussi des groupements historiques. La constitution de TAEF, dévoyée par les politiciens libanais, a tenté de le faire avec les deux piliers, de la démocratie « majoritaire » de WESTMINISTER, censée favoriser la naissance de majorités politiques traversant les communautés, via des partis laïcs, et la démocratie « consensuelle » qui est censée défendre les droits fondamentaux des communautés historiques du Liban.

Les raisons d'espérer ?

Plus que jamais le « MOMENTUM » libanais est aujourd'hui propice, non sans difficultés, à un renouvellement du pacte national de 1943.

Le Liban a toujours été dominé par une ambivalence de « compétition » entre la norme communautaire et la norme nationale. Le grignotage progressif de la 2^{ème} par la 1^{ère} a progressivement plongé le Liban dans le confessionnalisme politique, provoquant des crises politiques et institutionnelles à répétition. L'émergence d'un Etat civil laïc, fort, impartial et équitable, a été « empêchée » depuis l'indépendance par la montée en puissance des projets politiques à dominante communautaire et, clientéliste. Les différents « mini-Etats » dans l'Etat qui ont proliférés grâce au recul de l'Etat-Nation, ont été favorisés par les politiques à essence communautaire poursuivies par certaines communautés qui, fortes et dominantes à une certaine période, ont voulu colorer l'Etat avec leurs couleurs, en vassalisant les autres

communautés par un système de clientélisme politique. Sécurité, éducation, relations étrangères, services etc., ont ainsi été « privatisés », ce qui a eu pour effet de diluer la citoyenneté libanaise et l'appartenance à un Etat de droit, au profit des allégeances communautaires et de l'insertion dans la logique confessionnelle des mini-Etats dans l'Etat.

Les principaux facteurs, internes et externes, qui militent en faveur d'un renouvellement audacieux du Pacte national libanais sont quasiment tous réunis.

- Sur le plan régional et international, le modèle du panarabisme est derrière nous, et le modèle du panislamisme radical et du radicalisme musulman terroriste est en train de passer.
- Le projet sioniste est en panne structurelle
- Le modèle libanais demeure non seulement une « constante » mais aussi un paradigme plutôt positif et indispensable pour les sociétés plurielles de cette région.
- La profonde recomposition politique régionale qui se déploie malheureusement non sans violence dans l'Orient arabe, est un facteur accélérateur de l'incubation libanaise.
- Tout le monde s'accorde aujourd'hui sur la nécessité absolue d'une transition démocratique dans l'ensemble des sociétés arabes même si celle-ci est rendue confuse par la montée violente des radicalismes islamistes religieux, germes de nouvelles impasses politiques, quoique finissants.
- Les politiques néo-impériales, mêmes menaçantes, dans la région, sont une autre forme d'impasse, qui ne vont pas tarder de tomber.
- Malgré les atteintes portées à la notion d'Etat-Nation, celle-ci a résisté en Orient et les « frontières » des Etats, restent une constante malgré les géopolitiques qui cherchent à les déstabiliser,
- Sur le plan interne, l'existence même du Liban comme entité géopolitique souveraine, indépendante et définitive, n'est plus remise en cause par l'une quelconque des communautés libanaises.
- Aucune d'elles ne peut plus revendiquer à elle seule, aujourd'hui, le leadership sur les autres et sur le pays. Tout déploiement de force d'une communauté en dehors de la logique « partenariale » s'avère, fragilité à terme et grande faiblesse, le Chiisme politique l'expérimente, d'évidence, aujourd'hui.
- Les différentes expériences de confessionnalisme politique, maronite, sunnite et dernièrement chiite, pratiquées au Liban depuis l'indépendance, l'illustrent. Elles ont toutes abouti à des impasses.
- Aujourd'hui, en dépit des fausses apparences, le besoin d'un Etat impartial et fort au Liban qui viendrait remplacer les mini-Etats issus des pratiques communautaires, se manifeste de plus en plus avec vigueur dans tous les milieux libanais.
- Une prise de conscience quant aux méfaits de ces gouvernances politiques communautaires successives au Liban, incapables de remplacer l'Etat, est de plus en plus partagée par un grand nombre de libanais.
- Ce qui manque aujourd'hui, c'est la capacité à faire coaguler ces différentes prises de conscience dans une plateforme politique capable de renouveler la gouvernance politique libanaise.
- Les 17 points de la Déclaration de Baabda de juin 2012, acceptés par les différentes composantes politiques et communautaires libanaises qui participèrent à la Table du Dialogue National, restent un élément encourageant sur le plan de l'adoption de principes politiques qui peuvent servir de base au renouvellement de la gouvernance nationale, même si leur mise en application tarde en raison des tensions régionales.

- La laïcité contextualisée au vécu libanais gagne du terrain après avoir été vilipendée pendant longtemps et considérée comme l'équivalent de l'athéisme. L'axiome que je fais promouvoir est le suivant : séparer la religion de la politique sans la séparer de la société !

Carol SABA

29 août 2020, Annexe 3 à la lettre ouverte au président MACRON
